

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise  
SARL TCA GNIC

Adresse : Cité 1200 logts BT B N° 18 Résidence Echarifa Bab Ezzouar  
Wilaya ALGER

**OBJET : Mise en demeure N°01**

Projet de : Travaux remplacement réseau vétuste Cité MEDERBAL ABDALAH TETE 14 MSAN TA1N

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/02/2021  
Bon de commande : N° 230679 du 31/12/2023  
Ordre de Service ODS N° 134 /2023 du 25/06/2023.

Suite à votre absence injustifiée depuis le 27/05/2024 date de notification de l'ODS de reprise relatif aux Travaux remplacement réseau vétuste Cité MEDERBAL ABDALAH TETE 14 MSAN TA1N, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs de votre part. Par conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

Le Directeur Opérationnel  
d'Algérie Télécom EL TAREF



المدير العملي للإتصالات - الطارف  
بشير مسعودان

